Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_090-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-090

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 29 Juin 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 23 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, M. Benoit BARRÉ, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, Mme Cécile ETRILLARD, Mme Laura FÉGARD, M. Joël HENRY , M. Philippe JEANNIN, Mme Martine LE BOUCHER M. Fabien LEMOALLE, M. Michel MONNERET, M. Goulven MORVAN, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE.

Etaient représentés : M. Eric BINARD par délégation à Mme Cécile ÉTRILLARD, M. Thibaut LECOMTE par délégation à Mme Fanny CHAPPÉ, Mme Anna PONSOT-MÉLIKIAN par délégation à Mme Marie-Christine NICLOUX.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 26 Représentés : 3 Absent : 0 Votants : 29

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Demandes de subvention exceptionnelle.
Rapporteur : Mme Etrillard

Un jeune paimpolais, adhérent au club d'échecs ECHEDOU Paimpol, a participé au championnat de France à Albi du 19 au 26 avril dernier. Le club a financé ce déplacement et sollicite une aide de la ville de Paimpol. Il est proposé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 300€ représentant 33,3% de leurs frais.

L'association Symbiose, partenaire de la ville de Paimpol pour l'organisation des animations proposées à l'occasion d'Octobre Rose sollicite une participation financière de la ville de Paimpol. Il est proposé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 250€.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_090-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-090

Le club de boxe de Paimpol souhaiterait acquérir un ring de boxe pour les galas de boxe. Il sollicite à cette occasion de la ville de Paimpol une subvention. Il est proposé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 1 360€ représentant 33,3% du prix d'achat du matériel.

L'association sportive du lycée maritime Pierre Loti sollicite de la ville une subvention afin de financer une voile qui leur sert à l'occasion des manifestations nautiques auxquelles ils participent et notamment lors du dernier SPI Ouest-France à la Trinité sur Mer début avril dernier. Il est proposé de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ pour une dépense totale de 4 338€.

L'Association Aide Soins et Services A Domicile (ASAD) Goëlo Trieux a sollicité le versement d'une subvention de 200€ pour chacun des exercices 2025 et 2026. Cette demande résulte d'un engagement des communes dont les usagers sont bénéficiaires des prestations de l'association à lui verser annuellement 200€ de subvention.

Vu le budget primitif 2026 de la commune,

Considérant les demandes ci-dessus présentées par les associations listées,

Considérant que les activités portées par ces associations participent au rayonnement de la ville de Paimpol,

Vu les avis favorables à l'unanimité des commissions Education, solidarités, famille et santé, Culture, patrimoine et langue bretonne et Ressources humaines et finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle à :

- Association Paimpol Savate Boxe Française d'un montant de 1 360€ pour participer au financement d'un ring de boxe
- Association Club d'échecs du Pays de Paimpol ECHEDOU Paimpol (Club d'échec de Paimpol) d'un montant de 300€ pour participer au financement d'un déplacement à Albi, d'un jeune adhérent paimpolais, qualifié pour le championnat de France.
- Association Symbiose d'un montant de 250€ pour participer au financement des animations proposées par l'association à Paimpol dans le cadre d'Octobre Rose.
- Association Sportive du lycée maritime Pierre Loti d'un montant de 1 000€ pour participer au financement d'une nouvelle voile dans le cadre des activités sportives proposées aux élèves.
- ASAD Goélo Trieux d'un montant de 400€ au titre de l'engagement de la commune pour les exercices 2025 et 2026.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_090-DE

- Foyer socio éducatif du lycée de Kerraoul d'un montant de 500€ pour le voyage en Espagne qui a remplacé le voyage initialement prévu au Vietnam mais annulé en raison du contexte international notamment de la guerre en Iran. Cette subvention annule et remplace celle prévue au BP 2026 pour le voyage au Vietnam.

DIT que les crédits sont prévus au budget nature 65748,

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 02/07/2026

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260629-2026_090-DE